



## M. Benkaddour: "Il y a un vide juridique dans tout ce qui a trait aux services" p/04

## Rencontre des marocaines du monde p/06

# Actrices du changement



- Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) organise les aujourd'hui et demain, à Marrakech, une rencontre internationale sous le titre : *Marocaines d'ici et d'ailleurs. Mutations, défis et trajectoires.*
- C'est une première. Près de 400 femmes marocaines, vivant ici ou à l'étranger, se réunissent pour dresser l'état des lieux des femmes migrantes, échanger, débattre... et élaborer une stratégie de travail pour le futur. Détails.

**maroc** p/02

### Soulèvement de Sidi Ifni: le rapport parlementaire nie tout cas de mort ou de viol

**société** p/06

### Sidaction 2008: une grande soirée pour une grande cause

**l'invité** p/07



**monde** p/08

### Gaza: Fin de la trêve et poursuite des violences

**culture** p/12

### Hayat Belhalloufi: "Amours voilées touche chaque être, ici, ou partout dans le monde"

**sport** p/15

### 6ème édition de la ligue arabe des Champions: le Raja a son destin entre les mains

## météo du jour

Ville	min	max	
Tanger	11	16	
Fès	5	14	
Rabat	8	17	
Casablanca	8	18	
Marrakech	4	18	

Retrouvez la météo des autres villes du Royaume sur votre portail d'information [www.aufaitmaroc.com](http://www.aufaitmaroc.com)

**Oua l'a fait !!!**

**1+1+1=0 dh**

Téléphones à partir de 0 Dhs

Mobile à la carte offert pour tout abonnement 18 mois

Appels illimités et gratuits 24h/24 vers tous les numéros wana au-delà du forfait.

**Alors, n'hésitez plus.**

Appelez vite votre distributeur Oua au 040 197 444

## agenda

## ÉVÉNEMENT

• Festival: Biennale de Marrakech → 21 déc (voir page 9)

## EXPOSITIONS

• Expo A. Lkhattaf Galerie Delacroix Tanger → 31 déc

• Expo «Abécédaire humain» du peintre Ahmed Amrani, Galerie d'art «L'Atelier 21», Casablanca → 09 jan

• Expo Hassani Saad, Galerie Venise Cadre, Casablanca → 11 janv

• Expo «Rêveries» ludique et interactive pour enfants Villa des Arts Rabat → 31 janv

• Expo «T'saaaa ! Le Sourire des Oubliés (Enfant d'Ait Nouïga)», Galerie Nouïga, Oudayas Rabat → 31 janv

## TV &amp; RADIO

• Al Oula Sitcom «Khaten men dir» 20h00

• Al Oula Série marocaine «La brigade» 21h15

• 2M Soirée «Sidaction 2008» 21h25 (voir page 6)

• Al Oula Mag «Oussar wa houloul» 22h15

## HISTOIRE

• 19/12/1877 : Invention du phonographe par Thomas Edison.

• 19/12/1965 : Charles de Gaulle est le premier président de la République française élu au suffrage universel.

• 19/12/1997 : Sortie du film Titanic, réalisé par le canadien James Cameron.

• 19/12/2005 : La planète atteint une population de 6 500 000 000 personnes.

## aufait

Quotidien gratuit d'informations générales. Distribué du lundi au vendredi à 35.000 exemplaires à Tanger, Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech.

Édité par : devocean S.A.  
RC : 157283 ; Patente : 36390935  
IF : 1104850

Impression : Groupe Maroc Soir  
Directeur général / Rédacteur en chef : Brahim Sedrati

Directeur de publication : Reda Sedrati

Planification : Wafae M'rabet

Journalistes : Ahmed El Mekkaoui, Bassirou Bâ, Muriel Tancrez, Kisito Ndour, Cyrille Kouznetzoff, Farid Ghric

## Correspondants:

Mehdi Meddeb, Joseph Leddet, Virginie Vilar, Valentine Oberti, Louis-Cyril Tharoux

## Correspondants sportif:

Jacky Bonnevey, Karim Mosta

## Photo-journalistes :

Mounim Souibi, Yassine Ouali, Guillaume Arnaud, M.C.H

## Développement informatique et Infographie :

Soufiane Raja, Mounim Souibi, Yassine Ouali

## Responsables commerciaux :

Sophie Echeverria, Issam Kamal

Zakia Aalla, Mathieu Bihan

## Administration:

Imane Rajraji, Taoufik Benayad

## Responsable distribution :

Abdelhakim Saidi

## Contacts:

Tél: 022 39 92 55 / 77 / 87

Fax: 022 39 93 78

E-mail : [info@aufaitmaroc.com](mailto:info@aufaitmaroc.com)

Site : [www.aufaitmaroc.com](http://www.aufaitmaroc.com)

Site B2B: [action.aufaitmaroc.com](http://action.aufaitmaroc.com)

## maroc



**TERRORISME.** Le Marocain Abdelilah Ahriz (photo), 29 ans, a été condamné jeudi à 20 ans de prison ferme pour son implication dans les attentats terroristes du 11 mars 2004 à Madrid (191 morts et plus de 1.800 blessés), a constaté un journaliste de l'AFP. Le parquet général avait requis la prison à vie contre Abdelilah Ahriz, arrêté en janvier dernier et placé en garde à vue depuis cette date. Selon le procureur du tribunal antiterroriste de Salé, des indices génétiques relevés par les autorités espagnoles en Espagne et au Maroc confirment l'implication d'Abdelilah Ahriz dans les attentats de Madrid.

## Soulèvement de Sidi Ifni Le rapport parlementaire nie tout cas de mort ou de viol

**VIOLENCES.** Une commission parlementaire marocaine a confirmé dans un rapport rendu public mercredi soir, qu'il n'y avait pas eu de mort ou de viol lors de violents incidents le 7 juin à Sidi Ifni entre policiers et manifestants, contrairement à ce qu'avait affirmé une association marocaine des droits de l'Homme.



La ville de Sidi Ifni sous tension pendant les événements de juin 2008. /DR

“ Lors des incidents, il n'y a pas eu de mort ou de viol au regard du code pénal marocain et des conventions internationales afférentes aux droits de l'Homme”

Le rapport de la commission parlementaire.

La commission s'était rendue à Sidi Ifni pour enquêter sur les affrontements du 7 juin entre policiers et manifestants.

La police avait dégagé ce jour-là les entrées du port de cette localité, bloquées par de jeunes chômeurs. Selon un bilan officiel, l'intervention, musclée, s'était soldée par 48 blessés, dont 28 policiers, et 188 interpellations.

Le Centre marocain des droits humains avait à l'époque affirmé que ces incidents avaient fait des “morts”, ce que les autorités

avaient catégoriquement démenti.

Dans son rapport, la commission parlementaire appelle également au développement socio-économique de Sidi Ifni.

“Pour contribuer au développement de cette ville, le gouvernement doit (...) encourager les investisseurs en leur accordant des mesu-

res incitatives notamment en matière de fiscalité dans les domaines de la pêche maritime, du tourisme et de l'agro-alimentaire”, est-il indiqué.

Ces mesures faciliteront la “promotion de l'emploi dans cette région”, souligne encore ce rapport.

■ AFP

### • A chaud

Certains ONG comme certains titres de presse avaient publié de fausses informations et des ONG avaient utilisé des qualificatifs du droit international qui n'avaient absolument rien à voir avec les réalités des faits. A l'exception du rapport de l'OMDH, rigoureux à tout point de vue.

• Driss El Yazami, Président du CCME, invité du jour (voir page 07)



## Renforcement de l'Administration territoriale Élaboration d'un plan de lutte contre la petite délinquance

**PRÉVENTION.** Le ministère de l'Intérieur a annoncé l'élaboration d'un plan relatif à la réorganisation et au renforcement de l'Administration territoriale qui vise à ériger le Caïdat et l'Annexe Administrative en unité de base par l'implantation d'un dispositif d'encadrement jouissant d'une certaine autonomie en matière d'action préventive de proximité, indique mercredi un communiqué du ministère.

### Action préventive de proximité

Ainsi, l'agent d'autorité territorialement compétent disposera d'un détachement des Forces Auxiliaires pour assurer une meilleure protection des personnes



Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur /DR

et des biens dans le cadre d'une action préventive de proximité, particulièrement dans le domaine de la lutte contre la petite délinquance et les incivilités, précise la même source.

Il est à rappeler que les interventions des éléments des Forces Auxiliaires s'effectueront uniquement avec un matériel d'autoprotection et sans arme. Seuls

les éléments chargés de la garde des édifices publics importants continueront à être dotés d'armement individuel.

Pour permettre aux personnels de ce corps de participer à l'action préventive avec professionnalisme et dans le respect des droits de l'Homme, des modules de mise à niveau leurs ont été dispensés dans les établissements de formation des Forces Auxiliaires.

Selon le planning établi par le ministère, la mise en oeuvre de cette restructuration débutera incessamment au niveau des préfectures et provinces de la région du Grand Casablanca choisie parmi les zones prioritaires, conclut le communiqué. ■ aufait



Saisie de la police lors des incidents à l'université de Casablanca. /DR

## Prison pour trois étudiants condamnés pour violence contre la police

**UNIVERSITÉS.** Trois étudiants marocains d'origine sahraouie ont été condamnés mercredi à des peines de 2 à 3 mois de prison après des incidents en novembre dernier à Casablanca, entre des groupes d'étudiants et la police, a-t-on appris de source judiciaire.

Les trois jeunes étaient poursuivis pour “atteinte à l'ordre public avec usage d'armes blanches”, suite aux incidents survenus le 30 novembre au sein de la cité universitaire de Casablanca.

Selon un communiqué officiel, la police était intervenue ce jour-là pour mettre fin à un accrochage entre, d'une part, des étudiants venus des universités de

Marrakech, Settat, Agadir et Rabat, et d'autre part, ceux de l'université de Casablanca.

Une cinquantaine d'étudiants avait été interpellés lors de ces violences.

Les étudiants venus des universités du sud et de Rabat avaient l'intention de provoquer des incidents en utilisant des armes, selon la direction générale de la sûreté nationale. “Notamment des cocktails Molotov, des gourdins et autres objets tranchants”, était-il précisé.

Des étudiants des provinces sahariennes se manifestent parfois dans les facultés, lors d'incidents entre groupes d'étudiants.

■ aufait/AFP

## Rabat: Colloque international sur "la Constitution et le constitutionnalisme au Maroc 1908-2008"

**COLLOQUE.** Un Colloque international sur “la Constitution et le constitutionnalisme au Maroc 1908-2008” sera organisé, aujourd'hui et demain à Rabat, à l'initiative de l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique (IURS).

Organisé en collaboration avec l'Association Marocaine pour la Recherche Historique (AMRH), l'Association Marocaine d'Etudes et Recherches Internationales (AMERI) et le département de droit public de la faculté des sciences juridiques, éco-

nomiques et sociales-Agdal, ce colloque sera l'occasion de débattre de l'expérience constitutionnelle marocaine qui fête cette année son premier centenaire, indique un communiqué de l'IURS. Les participants à ce colloque débattront de plusieurs thèmes ayant trait notamment aux “origines de la pensée constitutionnaliste au Maroc”, à “l'expérience constitutionnelle au Maroc après l'indépendance” et à “la Constitution entre tradition et modernité”.

■ aufait

### » EN BREF

**SÉMINAIRE.** Le contrôle des exportations d'armement au profit des pays d'Afrique du nord sera le thème d'un séminaire organisé jeudi et vendredi à Rabat par l'Union européenne (UE) et le Maroc, a indiqué mercredi un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères. L'objectif de ce séminaire est de rassembler des experts et praticiens de

pays de l'UE et d'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Libye, Tunisie et Maroc) pour présenter et comparer les expériences nationales en matière de contrôle des exportations d'armement, a précisé l'agence MAP. Cette rencontre devrait également traiter de la coopération douanière régionale pour le contrôle des armes, selon la même source.

**économie 3,9%**

L'indice du coût de la vie (ICV) a enregistré, au cours du mois de novembre dernier, une progression de 3,9% par rapport au même mois de l'année précédente, selon une note d'information relative à l'ICV publiée mercredi par le Haut Commissariat au Plan (HCP). Comparé au mois d'octobre 2008, l'ICV a enregistré une baisse de 0,2% poursuit le HCP, soulignant que cette variation est le résultat du recul de l'indice des produits alimentaires de 0,5% et d'une légère hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires.

Mohamed Benkaddour, secrétaire général de la FNAC

# “Il y a un vide juridique dans tout ce qui a trait aux services”

Il est peu commun qu'une association ou une fédération d'associations propose des amendements à un projet de loi soumis à l'approbation des parlementaires. La FNAC, en collaboration avec des universitaires et des juristes, l'a fait pour le plus grand bien des 30 millions de consommateurs que nous sommes. Mais les représentants du peuple vont-ils digérer ces amendements ?

## INTERVIEW.

**Q: Proposer des amendements à un projet de loi à l'étude au sein de la chambre des représentants relève des prérogatives des partis politiques. Pourquoi cette démarche de la FNAC ?**

Les parlementaires sont censés être les représentants du peuple. Ils se doivent de prendre en compte l'intérêt des 30 millions de Marocains, donc d'autant de consommateurs. Nous avons pris l'initiative de proposer des amendements au projet de loi en question après de nombreuses réu-

nions auxquelles avaient pris part des universitaires et des juristes. Au terme de ces rencontres, il y a eu plusieurs recommandations qui ont servi de base pour la formulation de nos amendements.

**Q: Quel retour espérez-vous de la part des députés ?**

Ces amendements seront soumis à la chambre des représentants de manière directe ou indirecte par l'entremise des médias qui ont un rôle primordial à ce sujet. Les amendements proposés par notre fédération s'inspirent largement

du discours royal du 20 août dans lequel Sa Majesté a souligné la nécessité de protéger le consommateur contre toutes formes de dépassements.

**Q: Qu'en est-il, à l'heure actuelle, de la situation de la protection du consommateur marocain ?**

En dépit de l'existence de onze institutions dont le rôle est de protéger le consommateur, dont la police et la gendarmerie royale, il y a un vide juridique notamment dans tout ce qui a trait aux services, les crédits bancaires,



Mohamed Benkaddour, secrétaire général de la FNAC. /DR

les crédits à l'immobilier, la vente à distance... Les banques, par exemple, disposent de tout une armada de juristes qui rédigent les contrats à leur seul profit et aux dépens des citoyens qui ne sont pas tous spécialistes de la chose surtout si l'on prend en considération le taux d'analphabétisme qui est de 35% de la population. Vu la croissance que connaît le secteur des services au Maroc ces dernières années, il devenait urgent de mettre des garde-fous surtout en ce qui concerne les contrats.

Propos recueillis par Samir Abdelmoumène

## Consommation: Rendre leur efficacité aux lois de protection du consommateur

**DÉBAT.** La Fédération Nationale des Associations du Consommateur (FNAC) ambitionne de s'ériger en interlocuteur des pouvoirs publics afin de redonner au volet juridique toute sa signification sur le terrain de la réalité. Un avant projet de loi est à l'étude au parlement. La FNAC y a ajouté son grain de sel.

### Consommer protégés

Regroupant 17 associations du consommateur, la FNAC, dont le siège social est à Oujda, entend élargir son champ d'action en passant du simple rôle de sensibilisation des citoyens à celui d'un partenaire doté d'une capacité de propositions liées concernant le volet législatif. Les textes de l'avant projet de loi de protection du consommateur, approuvés par le conseil des ministres en novembre dernier, sont actuellement à l'étude au parlement.

Mais au goût de la FNAC cette loi, qui remplace celle de 2001 et même si elle est la bienvenue, comporte encore bien des lacunes qui ne permettent pas à ces associations d'assumer pleinement leur mission de protection du consommateur. Lors du point de presse, organisé le 17 courant à Ca-

ablanca, Mohamed Benkaddour, secrétaire général de la FNAC, a exposé les amendements, une dizaine au total, qu'il souhaite voir acceptés et introduits par la chambre des représentants.

Si l'ensemble de ces propositions d'amendements est axé sur une meilleure efficacité de la protection du consommateur, le point essentiel soulevé lors de cette rencontre, à laquelle a pris part Mounia Boucetta, directrice du Commerce intérieur au ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, est sans doute le souhait de voir la FNAC reconnue comme association d'utilité publique.

“ Cette reconnaissance permettra à la FNAC de jouer du pouvoir d'ester en justice un quelconque contrevenant

en cas de litige avec un consommateur.”

Mohamed Benkaddour.

### Quid du commerce parallèle ?

Cependant, et même si cette nouvelle loi répond aux attentes de la FNAC, on peut s'interroger sur son efficacité dans un pays où le commerce parallèle occupe une place non négligeable dans le paysage économique. A cette remarque, soulevée par un membre d'une association, le secrétaire général a répondu qu'il faut bien un début et un socle juridique sur lequel asseoir l'action de protection des citoyens.

...En attendant que mesdames et messieurs les parlementaires potassent cet avant projet, faites attention à ce que vous achetez ou au contrat que vous signez.

Samir Abdelmoumène

### • A chaud

L'action publique a besoin de l'aiguillon de la société civile et du contre-pouvoir que celle-ci peut constituer. Dans toutes les sociétés démocratiques, l'action des associations de défense des consommateurs a été et reste décisive.

Driss El Yazami, Président du CCME, invité du jour (voir page 07)



Un jour, une recette, avec Scandimar

## Salade de lentilles au saumon fumé

### Recette

- Recette pour 4 personnes
- Préparation : 15 min.

### Ingrédients

- Une boîte de lentilles en conserve (1 kg)
- 2 échalotes grises.
- 4 tranches de saumon fumé
- Moutarde
- Huile de tournesol
- Vinaigre (de framboise)
- Ciboulette

### Préparation

Rincer et égoutter les lentilles. Les faire chauffer quelques minutes au micro-ondes (elles doivent être tièdes). Préparer une sauce à salade en mélangeant la moutarde, l'huile de tournesol, et le vinaigre. Eplucher et couper les échalotes. Mettre la sauce sur les lentilles encore tièdes, avec les échalotes. Et dresser sur les assiettes. Prendre une tranche de saumon par personne, et couper la en petites lamelles. Disposer les lamelles de saumon sur chaque assiette, avec quelques brins de ciboulette.



Bon appétit !

# société

450 millions de DH

Une convention Maroc-UE, d'un montant de 40 millions d'Euros (près de 450 millions de DH) a été signée jeudi à Rabat pour le financement du programme d'appui à la consolidation de la Couverture médicale de Base (CMB). Cette convention est destinée à soutenir l'extension de la CMB et améliorer les conditions d'accès à des services de santé de qualité, pour les populations socialement défavorisées.

## “Nous ne fonctionnerons jamais à huis clos”

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger boucle sa première année d'activité. Driss El Yazami, son président en dresse le bilan, répond aux critiques et prévoit une deuxième année bien chargée en activités. Eclairages.

### INTERVIEW.

**Q: Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger souffle sa première bougie. Quel bilan dressez-vous?**

L'institution est aujourd'hui opérationnelle: nous avons tenu notre première session plénière, nos six groupes de travail ont commencé à collaborer et l'équipe est enfin installée dans des locaux fonctionnels. De nombreuses visites ont eu lieu auprès des communautés marocaines à travers le monde, une dizaine de conventions de partenariats ont été signées avec des institutions scientifiques, des agences de

développement régional, le CCM, l'IRCAM,...Plusieurs études scientifiques sont en cours de réalisation.

**Q: Dans la presse nationale plusieurs critiques émergent, notamment à propos d'une certaine "maladresse" en matière de communication. Comment répondez-vous à ces critiques?**

Il me semble évident que nous devons améliorer de manière significative notre communication et j'aurais été plutôt inquiet si un consensus total avait accompagné nos tous premiers pas. J'ai en revanche une seule demande à formuler à l'ensemble des

journalistes marocains et c'est en tant qu'ancien de la profession que je m'exprime: "les faits sont sacrés et le commentaire est libre."

**Q: Est-il difficile de fédérer les Marocains et Marocaines du monde autour des objectifs du conseil?**

Le Conseil est fondamentalement une institution consultative et de prospective. Il doit formuler des avis consultatifs à soumettre à Sa Majesté le Roi. Il le fera en essayant d'associer à l'élaboration de ses avis le maximum de potentialités de l'émigration marocaine et ces compétences se comptent par milliers. Nous

ne fonctionnerons jamais à huis clos, à cinquante membres du Conseil. Nous le ferons en respectant l'autonomie des acteurs associatifs marocains de par le monde.

**Q: Quel sont les objectifs du conseil pour sa deuxième année?**

L'agenda est prometteur: le festival cinéma et immigration en janvier à Agadir, le Salon du livre de Casablanca en février, la première rencontre des conseils de l'émigration en mars, le lancement de la consultation au Maroc et auprès des communautés marocaines sur la participation politique, une rencontre sur le statut légal de gestion de la liberté religieuse dans les pays d'immigration...

**Q: Selon vous, comment les marocains résidents à l'étranger jugent le mouvement que connaît actuellement le Maroc?**

Il y a à la fois un sentiment de fierté, chaque fois que le Maroc réalise des avan-



M. El Yazami, pdt. du CCME, dans les locaux de aufait. /M.S

cées, comme la réforme de la Moudawana ou l'IER, et de l'ignorance. Mais en permanence de la curiosité, le désir de savoir et d'immenses attentes, notamment en matière culturelle.

Propos recueillis par Ahmed El Mekkaoui

Pour votre véhicule n'hésitez plus,  
Choisissez **SOFAC**AUTO

- A partir de **945 Dhs/mois**  
pour un montant de 60 000 dhs sur 60 mois
- Financement au prix du comptant
- Assurance préférentielle
- Plusieurs cadeaux à gagner



\* apport 5%, 10% - offre soumise à conditions.

Vous souhaitez acheter un véhicule avec ou sans apport initial, SOFAC vous propose le crédit sofac auto.

Le crédit sofac auto est un ensemble de formules de financement adaptées aux besoins de tous, avec des mensualités légères et avantageuses, qui vous permettent de financer le véhicule de votre choix.

Pour plus d'informations appelez le :



• A chaud

Le combat contre le sida, surtout dans un pays comme le Maroc, est un des plus nobles combats qui soit. L'action de Mme Himmich et de ses collègues est un exemple de ténacité et d'inventivité.

• Driss El Yazami, invité du jour (voir page 07)



Marche à Casablanca de la lutte contre le sida pour sensibiliser contre cette maladie. /C.H

# Les Marocaines d'ici et d'ailleurs se réunissent

C'est une première. Près de 400 femmes marocaines, vivant au Maroc ou ailleurs se réunissent pendant deux jours à Marrakech, pour dresser l'état des lieux des femmes migrantes, échanger, débattre...et élaborer une stratégie de travail pour le futur.

**FEMMES.** Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) organise les 19 et 20 décembre 2008 à Marrakech une rencontre internationale sous le titre : Marocaines d'ici et d'ailleurs. Mutations, défis et trajectoires.

## Les grandes oubliées

“En moins de quatre décennies, l'émigration marocaine s'est profondément transformée. Elle connaît en particulier une très forte féminisation” indique Amina Enneicéri, présidente du groupe de travail : approche genre et nouvelles générations du CCME. Ce constat impose au Conseil de “tenir particulièrement compte des défis spécifiques que cette mutation profonde et durable induit” explique-t-elle, justifiant l'organisation d'un tel événement.

Pour Mme.Enneicéri, jusqu'à maintenant c'est l'homme migrant qui suscite l'intérêt. Un constat qu'elle réfute:

“ les hommes apparaissent comme les acteurs principaux des migrations et les femmes ou leurs filles, étaient les grandes oubliées des statistiques et de l'histoire”

Amina Enneicéri.

Selon la même source, près d'un émigré marocain sur deux est une femme.

## Une priorité du CCME

Cette démarche, s'inscrit ainsi dans l'une des préoccupations majeures du CCME, à savoir l'approche genre et migration. “Prendre en compte la problématique du genre n'est ni



Près de 400 femmes issues de l'immigration ou vivant au Maroc seront présente lors de cette rencontre. En photo l'affiche de l'événement. /DR

une question de mode ni de slogan. Elle est placée au cœur du développement social des sociétés. C'est une question politique et une priorité du temps”, note Mme.Enneicéri.

Destinée à devenir un rendez-vous annuel dans l'agenda du CCME cette manifestation a comme premier objectif “de combler ce fossé d'ignorance mutuelle entre Marocaines d'ici et d'ailleurs, de dresser un état des lieux sur les avancées mais aussi les inégalités persistantes et d'explorer les modalités de partenariat entre Marocaines des deux rives”, déclare Driss Yazami, président du CCME.

Cette première rencontre connaîtra la participation de près de 400 femmes issues de l'immigration ou vivant au Maroc même,

œuvrant dans différents domaines : universitaires, femmes d'affaires, cadres et responsables associatives, élues politiques, artistes, journalistes.

## 20 pays

Outre le Maroc, les femmes participant à la rencontre de Marrakech représentent 20 pays de résidence.

## Partenariat entre Marocaines des deux rives

Outre les interventions en séance plénière sur la condition des femmes aujourd'hui au Maroc et dans le monde, et l'histoire des mouvements pour l'égalité, les travaux se dérouleront sur les espaces théma-

tiques suivants: Femmes, actrices du changement ; Inégalité et situations de vulnérabilité ; Images et représentations: les femmes dans les médias et les arts. Ces espaces thématiques sont conçus comme des lieux ouverts aux échanges, au partage d'expériences et de propositions pour des partenariats futurs, soulignent les organisateurs dans un communiqué. La première rencontre des femmes marocaines du monde s'ouvrira aussi aux diverses formes d'expression artistique féminine marocaine.

A noter que cet événement est organisé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et l'Association pour la célébration du 1200ème anniversaire de la Fondation de Fès. ■ Ahmed El Mekkaoui

## Sidaction 2008: une grande soirée pour une grande cause

**CAMPAGNE.** Un événement à ne pas rater. Ce soir à partir de 21h25 la deuxième chaîne nationale 2M transmet en direct la grande soirée solidarité Sidaction 2008. Deuxième du genre après celle organisée en 2005, cette soirée est l'outil promotionnel de la campagne nationale de sensibilisation et de collecte de dons pour le financement des programmes de prévention du SIDA qui s'achève le 31 décembre.

Organisée par l'Association marocaine de lutte contre le sida (ALCS) sous le thème “Tous ensemble, luttons contre le sida” Sidaction 2008 vise entre autres à sensibiliser les Marocains à la prévention de l'infection du VIH, inciter les jeunes au test de dépistage, lutter contre la stigmatisation des personnes vivant avec le virus du Sida.

## Yusra, Fadel et autres... artistes unis pour une cause

En compagnie d'Ali Baddou et de Choumicha, 2M vous invite à vivre une soirée événement dédiée à cette opération. Au programme: reportages, débats, témoignages ponctués de divertissements. De grands noms du 7ème art tels que Yusra seront présents pour soutenir cette action. Côté musique, les chanteurs Fadel et Younes, la chanteuse sénégalaise Coumba Gawlo et la star libanaise montante Raya-ne seront de la partie. Les

chanteurs marocains n'ont pas manqué à l'appel...

Ainsi nous retrouverons la chanteuse Hayat El Idrissi, Mouna Roukachi, Abdelali Ghaoui, le chanteur de chaâbi Tahour, les groupes Hoba Hoba Spirit et H-Kayne. Au programme également les interventions de Dr Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine en 2008 et la première dame de la république française, Carla Bruni Sarkozy qui ont tenu à témoigner leur soutien à cette opération.

## Où vont nos dons ?

Selon l'ALCS, les fonds récoltés par Sidaction 2008 seront soumis aux contrôles d'audits et leur dispatching se fera sous la surveillance d'un comité de garantie, conformément aux objectifs annoncés par l'ALCS.

Le Sidaction 2005 avait permis la collecte de 13,17 millions de Dirhams. Plusieurs programmes de prise en charge médicale et sociale des séropositifs au Maroc ont été financés suite à cette opération.

## 2.798

Pour rappel, le premier cas du Sida a été déclaré au Maroc en 1986. Le nombre cumulé de cas de sida enregistrés au Maroc depuis 1986 est de 2.798 selon les derniers chiffres officiels du ministère de la Santé.

[www.alcsmaroc.ma](http://www.alcsmaroc.ma)

■ A.E.M

## COMMENT FAIRE UN DON

- **Par carte bancaire en ligne:** consulter le site [www.alcsmaroc.com](http://www.alcsmaroc.com)
- **Par chèque bancaire ou postal,** à l'ordre de ALCS Sidaction, à déposer à l'adresse suivante:  
ALCS, Rue Salim Chekaoui, Quartier des hôpitaux, 20.000 Casablanca
- **Dans tous les bureaux de poste,** par virement ou dépôt sur le compte CCP 48 010 K.
- **En espèces,** dans toutes les banques, à l'ordre de ALCS Sidaction, BAM 2222, contre un reçu.
- **Par SMS:** Les donateurs peuvent également envoyer des SMS au 5225 (6 dhs TTC).
- **Par téléphone** jusqu'au 31 décembre 2008, en composant le N° Eco: 081 00 20 08 (accessible d'un poste fixe ou d'un portable marocain.)

Vous pouvez également appeler de l'étranger en composant le 00 33 1 73 72 67 00.

## » EN BREF

**BRAQUAGE.** Une mission de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) s'est rendue récemment à Marrakech pour s'enquérir des mesures de sécurité au sein des établissements bancaires selon la DGSN rapporte l'agence Maghreb Arabe Presse. Après le braquage d'une agence bancaire survenu jeudi dernier à Marrakech, une

commission a été constituée, composée de directeurs et responsables des services centraux, qui a été chargée de vérifier et d'évaluer la conformité par le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) au cahier des charges relatif à la sécurité.

**GUIDE.** Les participants à un colloque à Rabat sur “le cadre

juridique et la jurisprudence judiciaire pour l'incrimination de la torture” ont appelé, mardi, à l'élaboration d'un guide en matière des droits de l'Homme dédié au personnel chargé de l'exécution des lois. Lors de cette rencontre initiée par le ministère de la justice et l'association suisse pour la prévention de la torture, les participants ont convenu

de mettre en place le noyau d'une équipe de réflexion sur les moyens d'élaborer ce guide. Ils ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité du parachèvement du chantier d'adaptation des législations nationales aux conventions internationales, tout en veillant à traduire leurs dispositions dans les faits.



**CONFÉRENCE.** Une Conférence - libre d'entrée - sur les Médias et la démocratisation est organisée ce soir à 19h à la Salle Gérard Philippe de Rabat, et sera animée par Ali Amar, directeur de publication du Journal Hebdomadaire et Nabil Saad, journaliste égyptien. Très contrôlés, même dans les pays dits "démocratiques", les médias semblent devenir de plus en plus muselés, ils sont "observateurs" ou "acteurs" en fonction des événements et de la manière dont ils sont contrôlés. Où se situe la limite entre liberté d'expression et manipulation du pouvoir ? Les médias dits traditionnels (presse, tv...) sont-ils des facteurs de démocratie ?

## • Edito de l'invité

**Immigration marocaine : changer les représentations**

Une image revient trop souvent dans la presse nationale chaque fois que l'on évoque la question des Marocain(e)s émigré(e)s : une longue file de voitures, surchargées, en attente aux frontières. Cette photographie reflète une réalité incontestable, celle de l'afflux massif, l'été venu, de centaines de milliers de familles et révèle un fait sociologique incontestable : le fort attachement que manifestent ces populations à l'égard de leur pays d'origine. Attachement qui se renou-



**BIO.** Né en 1952 à Fès, Driss El Yazami part en France en 1970. Il a d'abord été cofondateur, en 1979, du premier hebdomadaire français de l'émigration, *Sans frontière*. Plus tard, il devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Baraka*. Il verse ensuite dans l'art en organisant notamment la première grande exposition sur l'histoire de l'immigration en France. Il est aujourd'hui président de la CCEM et secrétaire général de la Fédération Internationale de la ligue des Droits de l'Homme.

velle, toutes générations confondues, alors même qu'elles sont engagées dans un processus irréversible d'enracinement dans leurs pays respectifs de résidence.

Cette image est néanmoins réductrice et nous cache les mutations essentielles qui sont à l'œuvre : une extraordinaire expansion démographique (3,3 millions de personnes immatriculées dans les consulats fin 2007 contre 1,6 million en 1993), une mondialisation de plus en plus affirmée, une élévation continue du taux d'instruction et de qualification et une extension de l'émigration à l'ensemble des couches sociales et des régions du Royaume.

Enfin, deux vagues successives de féminisation (le regroupement familial des années 1960/70 et l'émigration des femmes seules aujourd'hui) ont transformé radicalement la composition sociodémographique de ces populations.

Vieillissante pour partie, largement féminisée, c'est une immigration qui est de plus en plus rajeunie avec l'émergence des générations nées et socialisées ailleurs qu'au Maroc. Marocain(es) pour toujours, ces RME comme nous les nommons sont de plus en plus des nationaux et donc des citoyens de leurs pays de résidence.

La mise à niveau des politiques publiques, le maintien et la revivification des liens avec le Maroc et l'amplification de leur contribution au développement humain au Maroc exigent que nous changions notre perception de cette émigration, disponible pour servir.

■ Driss El Yazami, Président du CCEM

## Classement Time Magazine

# Obama "personnalité de l'année"

Selon son mythique classement des personnalités publiques paru mercredi, l'hebdomadaire Time a nommé le président élu américain Barack Obama "personnalité de l'année" 2008.

**USA.** Obama a obtenu le haut de l'affiche, comme le commente le magazine américain, "pour son assurance à ébaucher un avenir ambitieux en cette période sombre, et pour sa capacité à montrer des qualités qui donnent l'espoir aux Américains qu'il pourra le réaliser, le président élu est la personnalité de l'année de *Time*".

Derrière lui, le secrétaire américain au Trésor, Henry Paulson, auteur du plan de 700 milliards de dollars destiné à sauver le système financier. Puis le président français Nicolas Sarkozy, l'ancienne candidate républicaine à la vice-présidence américaine Sarah Palin et le cinéaste chinois Zhang Yimou, maître des cérémonies des jeux Olympiques de Pékin.

### Pour le meilleur ou pour le pire

*Time* choisit "la ou les personnalités qui ont eu le plus d'influence sur l'actualité et nos vies, pour le meilleur



Barack Obama, le 17 décembre 2008 à Chicago. /AFP

ou pour le pire". On comprend mieux, alors, certains choix lorsque l'on lit l'historique des personnalités élues depuis que la

distinction existe, en 1927. Nous pouvons citer le Mahatma Gandhi en 1930, Martin Luther King en 1963, l'ordinateur en 1982

ou encore "Vous" (sous-entendu les internautes) en 2006 ; tout comme Adolf Hitler en 1938 ou encore Joseph Staline en 1942.

Quant à Sarah Palin, hommage est rendu à une femme qui a relancé la campagne de John McCain et prouvé qu'une mère de cinq enfants pouvait se lancer dans une carrière politique nationale.

■ aufait/AFP

La Personnalité de l'année (Person of the Year) est un titre qui est décerné chaque année en décembre depuis 1927 par la rédaction de l'hebdomadaire américain *Time Magazine* à la personne qui a "marqué le plus l'année écoulée, pour le meilleur ou pour le pire".

## Revue de presse nationale

Le Maroc et l'Espagne ont sans doute écrit l'une des plus belles pages de leur histoire commune cette semaine à Madrid. Et pour conclure ce rendez-vous, l'Espagne a salué le projet marocain d'autonomie du Sahara. Du haut de sa longue expérience en ma-

tière de régionalisation, le voisin ibérique a épousé sans réserve le point de vue marocain sur la question d'autonomie des provinces du Sud, lors d'une conférence de presse tenue conjointement par les chefs des gouvernements des deux pays.

### LE MATIN

L'affaire a fait la Une des quotidiens *Le Matin* et *Aujourd'hui Le Maroc*

(*ALM*) qui reviennent sur le dénouement de cette 9e rencontre hispano-marocaine de haut niveau.



Mais la proposition marocaine ne réjouit pas tout le monde, l'Algérie en particulier. *Al Massae* publie ainsi une mise en garde d'un haut responsable marocain contre des manigances algériennes. Et selon *Al Ahdath*, l'Algérie serait même impliquée dans une tentative d'ingérence d'une association américaine dans les affaires intérieures du Maroc. En Algérie justement, 25 marocains seraient détenus pour des liens présumés avec Al Qaïda. Et le quotidien de publier la déclaration d'un avocat algérien qui affirme que les prisonniers auraient été lésés de leurs droits pénaux.



Autres mécontents, dans l'affaire des bidonvilles

démolis dans la banlieue de Casablanca. Selon *Al Ahdath*, l'opération a suscité le vif mécontentement de la population locale qui est descendue dans la rue. L'actualité économique était également très dense hier. *Aujourd'hui Le Maroc* revient sur la désignation de BMCE Bank comme banque de l'année 2008. Le groupe a été récompensé "pour ses performances commerciales et financières exceptionnelles" par *The Banker Magazine*, une parution du groupe Financial Times. *ALM* rappelle que BMCE a obtenu cette récompense pour la 6e fois depuis 2000. Un record!

### L'ECONOMISTE

A propos de records, *L'Economiste* s'inquiète de celui que pourrait atteindre la consommation d'électricité, dû à la vague de froid, qui a induit un recours massif aux appareils de chauffage. La consommation électrique des ménages aurait enregistré une hausse de 9% mi-novembre.

### » Q&R

#### Interview de Proust de Driss El Yazami

**Q: La dernière fois que vous avez pleuré ?**

De tristesse, au Caire, en apprenant le décès de Driss Benzenkri

**Q: Votre film culte ?**

L'immeuble Yacoubian (Allaa Al Aswani)

**Q: Vos auteurs préférés ?**

James Welsh, Raymond Carver, Ernest B. Gaines, Jim Harrison, Gamal

Ghitany etc...

**Q: Ce que vous détestez le plus chez l'Homme ?**

La xénophobie et le défaut de curiosité intellectuelle.

**Q: Votre devise ?**

Ce proverbe marocain pour parler de quelqu'un de bien :

Il marche les pieds nu sur un raisin sec et il en sent le goût sucré.

**Q: Le métier que vous voulez exercer ?**

Réalisateur de cinéma. Ma première inscription

en France était à l'IDHEC (Institut Des Hautes Etudes Cinématographiques)

**Q: Votre roman préféré ?**

*Zayni barrakat* de Ghitany et *Dalva* de Jim Harrison.

**Q: Les faits qui vous inspirent le plus d'indulgence ?**

Se tromper parce qu'on n'a pas été à l'école.

**Q: Le fait historique que vous estimez le plus ?**

La création par les premiers étudiants marocains

de France, de l'association des étudiants musulmans nord africains (AEMNA) dans les années 20 qui a été le vivier du nationalisme maghrébin.

**Q: Votre modèle ?**

Mohammed Khair Eddine pour sa révolte et son style.

**Q: Le Maroc pessimiste ou optimiste ?**

Optimiste, pour reprendre le titre d'un superbe roman du palestinien Emile Habibi paru en 1980.



“Pendant presque sept ans, j'étais au bout du monde, au pire endroit au monde”

Mustafa Ait Idir, 38 ans, un des trois bosniaques d'origine algérienne, arrêtés fin 2001 par les autorités bosniaques qui les soupçonnaient de préparer un attentat contre l'ambassade américaine de Sarajevo, libérés mardi de Guantanamo, au quotidien Dnevni Avaz.

## Somalie: attaques tous azimuts des pirates, l'ONU durcit le ton

Jamais l'économie mondiale n'a été aussi dépendante de la mer du fait de l'accroissement du transport maritime. Face à la recrudescence des attaques de pirates dans le golfe d'Aden, la préoccupation de garantir la libre circulation et la sécurité du transport maritime est grandissante, et le conseil de sécurité de l'ONU renforce les moyens de défense des puissances étrangères.

**TRANSPORT-MARITIME.** Les pirates somaliens, insensibles au déploiement d'une force navale de l'Union européenne au large de leurs côtes, ont mené une nouvelle série d'attaques dans le golfe d'Aden tandis que l'ONU renforçait considérablement le dispositif de lutte contre la piraterie. Trois bateaux - un cargo turc, un remorqueur malaisien et un plaisancier - ont été détournés mardi par des pirates somaliens dans le golfe d'Aden, et une intervention des forces internationales présentes, a permis de déjouer une attaque contre un bateau chinois. La Chine envisage à son tour d'envoyer des navires de guerre dans la zone. Le remorqueur malaisien, qui faisait route vers la Malaisie, travaillait pour Total, selon un porte-parole du groupe pétrolier français.



Le Sirius Star pétrolier saoudien détenu par les pirates depuis le 15 novembre./AP

# 108

Au moins 108 bateaux ont été attaqués par les pirates somaliens depuis le début de l'année et 42 capturés, selon le bureau maritime international, (BMI). Quarante navires marchands et 240 membres d'équipage

sont actuellement aux mains des pirates qui négocient leur libération contre des rançons.

Cette nouvelle démonstration de force intervient une semaine après le début du déploiement de la première opération navale de l'Union

européenne, Atalante, destinée à protéger les bateaux du Programme alimentaire mondial de l'ONU qui délivrent une aide vitale à 3,2 millions de Somaliens, et plus généralement à lutter contre la piraterie dans le golfe d'Aden et l'océan Indien.

Mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a considérablement renforcé la possibilité pour des puissances étrangères de poursuivre les pirates en territoire somalien: cette nouvelle résolution autorise pour un an des opérations internationales sur le territoire de Somalie mais ne comporte pas explicitement la possibilité d'utiliser son espace aérien. La secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice a insisté, à cette occasion, sur l'importance d'une stabilisation politique en Somalie, en guerre civile depuis 1991 et où un gouvernement provisoire ne contrôle qu'une faible partie du territoire, grandement affaibli par une insurrection islamiste radicale qui gagne du terrain.

### » EN BREF



Des soldats irakiens procèdent à des arrestations./AFP

**IRAK.** Cinquante fonctionnaires du ministère irakien de l'Intérieur ont été arrêtés ces derniers jours à Bagdad pour “tentative de coup d'Etat contre le gouvernement”, a indiqué jeudi à l'AFP un haut responsable de la sécurité irakienne. Selon lui, parmi ces officiers supérieurs figure le général Ahmad Aboul Rif, chargé de la sécurité de ministère de l'Intérieur, et ils seraient liés au parti Al-Awda (le retour), un mouvement clandestin qui tente de faire revenir au pouvoir le parti Baas de Saddam Hussein.



Des soldats ottomans posent devant des Arméniens qu'ils viennent de pendre en place publique à Alep en 1915

**TURQUIE.** A travers une pétition diffusée depuis mardi sur internet, plus de 11.000 Turcs ont demandé pardon aux Arméniens pour les massacres de membres de leur communauté commis en 1915 en Anatolie, une initiative sans précédent qui se heurte à de nombreuses critiques. Une initiative qui a suscité la colère des milieux nationalistes, qui accusent des “soi-disant intellectuels de vouloir transformer en champs de bataille les valeurs sociales et spirituelles” de la société turque.



Police à New Delhi, le 17 décembre 2008./AFP

**INDE.** Le Parlement indien a adopté mercredi à l'unanimité un renforcement de

ses lois antiterroristes, après les attentats islamistes de Bombay, qui ont provoqué un gel de facto du laborieux processus de paix entre l'Inde et le Pakistan. Ces législations renforcées - Création d'une police fédérale copiée sur le FBI américain, meilleure formation des forces spéciales, détention de personnes soupçonnées d'actes de terrorisme de 180 jours au lieu de 90, lutte contre le blanchiment d'argent - répondent à la colère de l'opinion publique.



Avions de l'armée turque./AFP

**KURDISTAN.** L'aviation turque et les artilleurs iraniens ont bombardé mercredi la région frontalière septentrionale de l'Irak, a indiqué à l'AFP le porte-parole des peshmergas (combattants) du Kurdistan irakien, qui explique que, sous le prétexte de combattre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes de Turquie), ils ont fait beaucoup de dommages matériels dans ces villages et les habitants se sont enfuis.



Photo contrôlée par l'armée américaine du Camp Six de détention à Guantanamo./AFP

**WASHINGTON.** Le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, a demandé à son équipe de préparer un plan pour fermer la prison très controversée de Guantanamo, une des priorités déclarées du président élu américain Barack Obama. La tâche promet d'être extrêmement complexe.

## Gaza: Fin de la trêve et poursuite des violences

**PO.** Les violences israélo-palestiniennes ont continué jeudi à la veille de l'expiration de la trêve de six mois dans la bande de Gaza. Des avions israéliens ont effectué pendant la nuit de mercredi à jeudi 18 décembre deux nouveaux raids aériens dans la bande de Gaza, pour répondre à des tirs de roquettes, après qu'un Palestinien a été tué dans une attaque précédente. Selon des témoins, Falah Okel, 47 ans, a été tué, tandis que son fils et sa fille ont été blessés, et la victime n'appartient pas à un groupe armé. Les raids ont ciblé des ateliers métallurgiques qui selon l'armée israélienne servent en général à fabriquer des roquettes. Des roquettes et obus de mortier palestiniens ont été tirés jeudi à l'aube, et la veille, où l'une d'entre elles a explosé aux abords d'un supermarché de la ville de Sdérot, limitrophe de la bande de Gaza, faisant deux blessés légers. Israël a également maintenu fermés les points de

passage vers la bande de Gaza. Ce blocus a provoqué une rupture des stocks de farine distribuée par l'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans la bande de Gaza, qui fournit une assistance alimentaire à la moitié de la population.

### La trêve expire aujourd'hui

Le Hamas et le Jihad islamique se sont prononcés contre la poursuite de la trêve alors que les responsables israéliens se sont dits favorables à sa prolongation tout en agitant la menace d'une attaque de grande envergure dans la bande Gaza si les tirs de roquettes continuaient. Cette politique de retenue a été critiquée alors que la campagne électorale pour les législatives du 10 février a déjà commencé en Israël. Le dirigeant de l'opposition de droite Benjamin Netanyahu, donné favori par les sondages pour remporter les élections, a lui aussi estimé qu'il fallait passer “d'une politique de



Un Palestinien exhibe les restes d'une roquette israélienne à Jabaliya, le 18 décembre 2008./AFP

passivité à une politique de dissuasion active” en attaquant le Hamas.

■ aufait/AFP

### • A chaud

J'étais à Gaza au nom de la FIDH en juillet 2007. Nous savons que les élections palestiniennes ont été unanimement saluées comme démocratiques et la non reconnaissance du Hamas par les pays du Nord est à mes yeux une erreur stratégique et explique pour une bonne partie la suite des événements.

• Driss El Yazami, invité du jour (voir page 07)



### Sur le web

- ▶ Kim Jong-il continue d'exercer le pouvoir, selon un amiral américain
- ▶ Raul Castro propose d'échanger des dissidents contre cinq Cubains aux USA
- ▶ Grèce: Etudiants et lycéens manifestent, escarmouches à Athènes
- ▶ Un pasteur conservateur anti-avortement à la cérémonie d'investiture d'Obama

\* Retrouvez les articles ci-dessus dans la rubrique Monde de votre portail d'information [www.aufaitmaroc.com](http://www.aufaitmaroc.com)